

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 59 (1921)

Heft: 48

Artikel: Un recueil manuscrit de l'archiviste Baron : [1ère partie]

Autor: Mogeon, L. / Baron

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1922, recevront ce journal
GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain, en s'adressant à l'Administration, 9, Pré-du-Marché, Lausanne.



ENTRE NOUS, VOISINE...

XII

A, ma Voisine, causons ! Vous fîtes florès à la Foire de Genève, ce qui fut bien et même très bien.

Le Bureau de Bienfaisance, au bénéfice duquel on donna cette fête, est une noble institution.

Chacune de nous, une fois ou l'autre, peut avoir besoin de recourir à ses services. C'est pourquoi il faut louer le grand effort qui vient d'être fait en sa faveur et féliciter les « vendeeuses-acheteuses », dont vous êtes, voisine, une des brillantes représentantes. Mais... — ici se place l'inévitable « mais » — le bien est difficile à faire. Plus d'un commerce a pâti du succès de la bienfaisance. Pendant les quatre jours qu'a duré la fête, les crêmeries et les confiseries ont été à peu près désertées; les achats utilitaires qui ont été faits à la Foire de Genève ne le seront pas ailleurs. La conclusion est facile à tirer. Mal nécessaire, dites-vous ? Soit. Mais qui parle de mal doit aussi parler de remède.

Tant que vous avez acheté aux comptoirs de charité, il vous reste encore plus d'une emplette à faire. Voici venir Noël et, à sa suite, les fêtes de l'An... Voisine, en faisant vos achats, rappelez-vous, s'il vous plaît, que vous n'êtes ni Française (quoique l'étant un peu de cœur), ni Allemande, ni Autrichienne, mais Suisse et Suisse de notre beau canton vaudois. Respectez assez l'argent clair du pays pour le dépenser à son bénéfice et ne vous laissez point prendre, telle une alouette à celui du miroir, au mriage des changes. Casse-cou ! Voisine.

Tout calculé la différence de prix est minime. Le chou à la crème que je m'offre le dimanche pour la somme de fr. 0.25, se paie à Paris fr. 0.75 ! Et puis, il y a dans le fait de se fournir autant que possible dans le pays, une question d'honnêteté, de bon patriotisme. Quand le commerce ne va pas, rien ne va. En allant au fond des choses, on découvrirait peut-être que chacun, que chacune, a sa part de responsabilité dans la crise économique que nous traversons.

Ça, Voisine, montrez-vous ce que vous êtes, femme de cœur et de bon sens. Fermez-moi ce catalogue de francs français, de marks et de couronnes et vous en allez tout droit, tout courant, aux bonnes adresses du Conteuro Vaudois !

L'Efeuilleuse.



LO NOVI CONSEILLÉ COMMUNAL

Vo vu dere oquie, accuta-mè vá :
Du z'ora i'en su, — n'è pas po bragu —
De clli grand conset de noutra communna
Que lè dzein lâi diant conset communat.
Pein su bin conteint, l'affère l'e bouna,
Prau su l'ein a que le sant dzalao
Câ lâi a dâi dzein qu'ant adî dëlao
Quand vâyant dâi coo, dâi gaillâ d'attaque
Que l'ant de l'echeint, que sant pas dâi braque.
E-te bin veré
Que su conseillé ?

Lâi a bin à dere à clliau votachon :
On châi pas adî permî l'e pilie bon;
Dâi coup que lâi a on vouél'âi courtene
Ai balle carrâe, dâi bieu, bossaton,
Ai puchaint magot, dâi groche terpene !
Ah ! ma fâi ! sti coup, n'è pas l'embarra,
Se noutr'e votant ne m'ant pas barrâ
L'è que l'ant bin vu que i'été de sorta
Et m'ant fê eintrâ pè la granta porta.
E-te bin veré
Que su conseillé ?

L'etâi lo momeint que c'ein sâi passâ.
Ti lè dzo devant i'è appriéindâ.
Le vegné illiappi, i'avé la grulettâ,
Mè get et mon mor seimblâiant minâ
Et pu ma trimousse l'etâi tota bllieta.
I'è bu dâi demi. Droumessé po rein
Et i'è nivelâ bin quaque z'erzaint.
I'èt refregnu, ie pélâvo minço.
Tot cein l'e passâ, su pas dein l'e crince !
E-te bin veré
Que su conseillé ?

Ein a bin por mè que n'ant pas votâ,
Qu'arant bin volu que ne vigno pas,
Et dâi dzein à cô fâsé dâi servîcî :
Payî dâi demi, pritâ mon applîcî,
Cauchouâ, aidhi, bailli quoque pice.
Tote clliau dzein qu'ie, quand l'ant vu mon nom,
— Sè diant mè z'amî — l'ant tré lau grayon,
Hardi m'ant barrâ ! Quinte tsaravôto !
Ma fâi clliau z'acchon sanf pardieu bin poute !
E-te bin veré
Que su conseillé ?

Dan demeindze né, outre la veillâ,
Su z'u vè mon lhî, Luise lâi ètâ.
« Sti coup, lâi su ! que dio à ma fenna,
Avoué tè on conseillé communat
Va dremi tot tsaud. N'è pas de la couenna ».
Et Luise m'a de : « Accuta, Davi,
Foudrà m'atsetâ on novî tsapi,
On par de solâ, dâi bottine à mandze,
Pu on aberdjao, fôrdâ de retsandze.
E-te bin veré
Que r'i conseillé ?

» Ne pu pequ'allâ ein maringraillon,
Mè faut tot astout dâi novî z'haillon,
Ti cliau que i'è met sant vilhio, traus vilhio,
Dâi tsausson à perte, on bieu cotillon,
Qu'on mè' prégne pas po la tsasse-vilhie.
Du que mon Davi l'e dein lo conset
Sa Luise pâo pas montrâ son pantet.
N'a pas de nani, r'i quasu syndicale :
Dinse ie su dan 'na fenna publique.

L'e pardieu veré,
Câ r'i conseillé ?

Pro Davi :
Marc à Louis, du Conteuro.

PROFOUND. — Le jeune Alfred à son papa :
— Papa, qu'est-ce donc qu'un journal bien pensant ?

— Mon ami, c'est celui qui pense exactement comme la personne qui le lit.

UN RECUEIL MANUSCRIT DE
L'ARCHIVISTE BARON

BOUS ceux qui ont consulté des livres, des manuscrits, soit à la Bibliothèque cantonale, soit aux Archives cantonales, connaissent la belle calligraphie de l'Archiviste Baron. Ses annotations sont multiples. Il éprouve le besoin de préciser de menus détails. Il était, à ses heures, un narrateur dont l'érudition se faisait modeste, scrupuleuse et, par ailleurs, un philosophe séduisant.

Sera-t-il une excuse pour rappeler, ici, cette figure si caractéristique du Vieux-Lausanne ? Nous le faisons en parcourant le recueil manuscrit qui, l'autre jour, nous fut signalé à la Bibliothèque cantonale.

* * *

Laissons la parole à l'archiviste, qui s'interroge lui-même :

« Baron, dans son cabinet, assis devant son bureau, met en ordre un certain nombre de cahiers in-8 en papier de diverses couleurs, les uns manuscrits, les autres imprimés; plusieurs lithographies de ce même format sont étaillées auprès de lui sur une petite table. C'est le 14 avril 1854, environ les sept heures du matin; un soleil radieux éclaire.

— Voilà, enfin, ce manuscrit en ordre; il lui faut maintenant un titre qui exprime la pensée que j'ai conçue en y employant, déjà l'année dernière, une partie de mes plus doux loisirs. Choisissons-en un donc qui puisse lui convenir; les dénominations ne manquent pas : Statistique... Topographie... Tableau... Description... Itinéraire... Voyage... Guide... que sais-je encore. Ce manuscrit ne me paraît réunir aucune des conditions exigées pour recevoir l'un de ces titres; il n'est ni assez étendu, ni assez complet pour le mériter; à force d'avoir été appliquées, prodigieuses, ces dénominations ont fini par s'user comme s'usent toutes choses, et en les appliquant à cet ouvrage-ci, j'aurais l'air de promettre plus que je ne puis tenir... Ce n'est cependant pas un simple album... non... c'est quelque chose de plus... qui n'est toutefois pas destiné à la publicité.

Après une longue hésitation, il s'écrie :

— Ah ! il me vient une heureuse idée : c'est aujourd'hui... le 14 avril; le beau jour anniversaire de l'indépendance du canton de Vaud qui, il y a 51 ans, a exercé, par une dispensation de la divine Providence et sous la garantie du premier Consul Bonaparte, au nom de la République française, le premier

acte de sa souveraineté, en vertu de l'*Acte de Médiation...* oh ! comme le soleil radieux éclaire aujourd'hui ce beau canton !... toute la nature, enfin... combien le chant des oiseaux est mélodieux... combien le parfum des fleurs est suave !... Serai-je le seul qui dût demeurer insensible à ce concert unanime de la création ?... Non, mais commençons par composer un titre qui puisse convenir à ce recueil vaudois ; puis, je descendrai au jardin pour jouter, pendant quelques instants, de cette belle matinée. Comme ce n'est qu'un simple souvenir laissé à sa famille par un citoyen vaudois qui, il y a environ cinq mois, est entré dans la 66^e année¹⁾ de son âge et, il y a un mois environ, dans sa 48^e année de service à la Chancellerie d'Etat du canton de Vaud, d'un citoyen qui, sur la fin de sa carrière, a voulu jeter encore un regard sincère de reconnaissance et d'amour sur sa belle et bonne Patrie, un titre modeste, en harmonie avec l'expression de ses sentiments, suffit.

Il écrit, en forme de minute, sur un carré de papier, le titre suivant : *Le Bouquet vaudois ou les Adieux d'un citoyen à sa Patrie; c'est-à-dire Esquisses et Souvenirs*; puis il y ajoute une épigraphe convenable à la destination de ce recueil; ensuite, quittant son siège :

— Descendons maintenant au jardin pour, dans cette matinée de doux souvenirs, admirer cette ravissante nature, qui renouvelle toute sa fraîcheur pendant le silence d'une belle nuit de printemps ; puis, après le déjeuner qui se prépare, je serai d'autant mieux disposé à écrire au net, sur du papier aussi azuré que l'est le ciel, le titre que j'ai choisi et qui me paraît bien assorti au texte. »

Baron descend au jardin. Quand il en remonte, il s'avise d'écrire une préface. Tandis que sa plume court sur le papier, la porte du cabinet s'ouvre et livre passage à Zoile, libraire, qui remet à Baron... un billet à ordre de deux cents francs, déjà souscrit, et payable à trois mois de date. On a lu plus haut que Baron s'était levé tôt. Cela frappe Zoile :

— Hors du lit de bonne heure, aujourd'hui, contre l'ordinaire... par quelle raison ?

Baron :

— Par la raison toute simple que, dans cette belle matinée, anniversaire de notre indépendance, le soleil de la liberté luit sur notre bonne Patrie ; le 14 avril sourit toujours à un vieux Vaudois.

L'archiviste, patriote, est doublé d'un poète, qui trouve des images exquises :

— Vois, dans le jardin, les arbres en fleurs, dont le beau vert et le blanc le plus éclatant se nuancent si agréablement ; ce sont nos couleurs cantonales.

Hélas ! Zoile est affreusement prosaïque. Toutes ces belles phrases ne lui disent rien qui vaille. Il a acheté au comptant et au rabais une collection de livres. Alors, il s'est souvenu de Baron, pour combler le vide qui venait de se faire dans sa bourse, et il vient le prier de faire un petit endossement. Pourquoi Baron appelle-t-il son serviteur, Zoile ? C'est bien plutôt un procureur :

— C'est un bénéfice clair et net pour moi ; il faut faire rouler l'argent et non le tenir dans son coffre-fort.

Indifférent aux ardeurs patriotiques, le libraire ne songe qu'à faire une affaire ; il veut acheter la bibliothèque de Baron, à raison de 50 centimes le volume. Halte-là, monsieur :

— Ces livres sont mon passe-temps, j'y tiens et heureusement je ne suis pas réduit à m'en défaire pour en avoir un peu d'argent. Plusieurs de ces livres ont d'ailleurs été achetés dans ton magasin et payés comptant... Tu n'as eu garde de me le déconseiller.

Le brave homme que fut Baron est poursuivi par une pieuse préoccupation. A l'entendre, on se prend à regretter les temps où il n'était pas rare de rencontrer des hommes dont l'humilité contrastait avec l'orgueil de tant de nos contemporains ; humilité qui n'empêche pas la bonne humeur et surtout le désir de justifier le rôle pour lequel une place nous a été réservée sur cette terre que, faussement, on considère comme une machine à faire de l'argent :

— Je fais quelques préparatifs avant de quitter

ce monde ; j'adresse mes adieux au canton de Vaud. Et le tentateur répond ironiquement :

— Tu l'aimes donc bien ce pays. Quant à moi, tout pays m'est égal, pourvu que j'y ramasse de l'argent, car le proverbe dit qu'un homme sans argent est un peu moins que rien.

Le voilà lâché, le gros mot, celui pour lequel on est prêt à tout, même aux pires besognes :

— Pour en avoir le plus possible, je quitterais ce pays pour aller en Californie, aux dépens — savourez, lecteurs, savourez — de mon repos, de ma santé même.

(A suivre.)

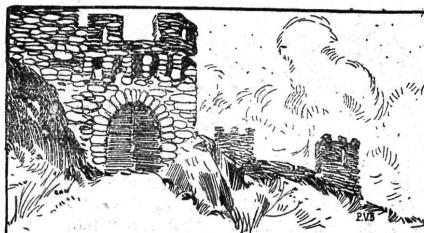
L. Mogeon.

DANS LA RUE. — Deux passants se bousculent sur le trottoir. Le premier, furieux :

— Faites donc attention, idiot.

Le deuxième, encore plus furieux :

— C'était à vous, imbécile, de remarquer que je ne faisais pas attention.



LA MAISON DU DIABLE

(Légende séduoïse.)

AUX portes de Sion, à la jonction de la grande et superbe avenue de la gare et du chemin dit « du Croset », on voit une maison de pierre aux murs bosselés et patinés, avec un toit anguleux, placé comme un casque de vieux guerrier sur une tête massive, à la physionomie sournoise et cauteleuse. C'est la « Maison du Diable ». Un grand verger l'entoure, au midi, tout clôturé de murs.

Cette demeure, qui date du quatorzième siècle, était, en 1505, la résidence d'été du célèbre bailli, Georges Supersaxo, l'irréductible ennemi du Cardinal Schinner.

Mais qui donc l'avait construite et habitée en premier lieu ?

Voici, à ce sujet, ce que raconte la légende, à laquelle un savant archéologue français, M. Du Grossier, a consacré une fort intéressante étude.

* * *

Dans l'ancien temps, vers le treizième siècle, si l'on en juge par le genre de construction, un chevalier, riche et avare, possesseur d'un très vaste domaine aux environs de Sion, chevauchait un jour dans ses terres, qu'il désirait entourer d'une clôture pour les mettre à l'abri des vols de fruits qui s'y commettaient chaque automne.

Mais un mur serait trop coûteux, une haie de vigoureux églantiers suffirait peut-être... que faire ?

Tout à coup, le gentilhomme se trouva face à face avec un inconnu revêtu d'un long manteau de pourpre et coiffé d'une toque de même couleur, d'où sortaient deux cornes droites, courtes et épaisses. C'était Satan, en personne, qui flairait un coup de sa façon.

Il s'approcha du chevalier, le salua courtoisement, comme il avait coutume de le faire avec les chrétiens qu'il voulait séduire, et lui proposa un pacte, dans le but évident de se rendre maître de son âme.

— Vous cherchez le moyen le plus aisément de clôturer votre domaine, seigneur chevalier ? lui dit sans préambule le fils de Pluton.

— Vous l'avez deviné, répondit le cavalier surpris.

— Je vous offre le moyen de le faire sans bourse délier, reprit le malin diable.

— Je vous en rends grâces, messire Satan, répliqua le chevalier.

— J'y mets une seule condition, continua Belzébuth.

— Laquelle ?

— C'est qu'en échange de ce service, vous me li-

vrerez votre âme, à moins que vous ne réussissiez à faire, à cheval, le tour de votre propriété avant que j'aie achevé mon travail.

Le chevalier, sans doute peu scrupuleux ou plein de confiance dans la vigueur des jarrets de son coursier, accepta le marché et signa le contrat rédigé en due forme.

Satan se mit rapidement à l'œuvre ; le chevalier part au grandissime galop, comme emporté par le vent ; son destrier rase le sol et enjambe les fossés avec une rapidité vertigineuse, ses sabots font voler la poussière du chemin, et ses naseaux lancent des jets de vapeur et d'écume ; il fait tant et si bien qu'il franchit en quelques minutes la distance qu'il doit parcourir pour faire le tour du domaine, et qu'il parvient à son point de départ bien avant que Satan eût terminé son travail.

Le pari était perdu pour le diable, qui, outré de dépit, suant sang et eau, enfonce avec tant de rage ses cornes dans un bloc de rocher avoisinant la maison, qu'il y fit deux entailles profondes dont l'empreinte se voit encore aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit de la légende, la « Maison du Diable » présente un intérêt historique incontestable. Elle possède entre autres un passage voûté, enrichi d'écussons où figurent les noms de quelques grandes familles françaises, dont les membres furent ambassadeurs en Helvétie ; deux de ces écussons peints portent les armes d'Henri IV et de Marie de Médicis. On y trouve aussi une cour avec fenils, une petite chapelle à fresques et un long souterrain reliant à la somptueuse demeure que le bailli Supersaxo possédait en ville, et si remarquable par son style et les magnifiques sculptures qu'elle renferme.

Solandieu.

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE. — Voulez-vous nous dire, maintenant, quel est le meilleur moyen de rétablir la circulation ?

— C'est d'appeler les sergents de ville.

PENSES-TU ! — Devant la vitrine d'un joaillier : — Vois donc, ma chère, quels superbes pendants, là-bas, tout au fond.

— Des pendants, mon cher... Je suis tout oreilles...

AUX VAUDOISES DE GRYON

(Chanson.)

La chanson que voici a été chantée par son auteur, Mme Widmer-Curtat, lors de la dernière réunion des Vaudoises, à Gryon.

* * *

Pour les belles Gryonnaises,
J'ai fait un bout de chanson,
Si les rimes sont mauvaises,
J'en ai pour moi la raison.

Refrain :

Car j'ai pris pour mission
De remercier ces dames,
Les Vaudoises de Gryon !

Pour recevoir les Vaudoises,
Elles ont tout préparé,
Pour installer ces bourgeoises,
Combien l'on fut affairé !

Refrain :

Que de pas, d'inspections,
Que de tracas pour ces dames,
Les Vaudoises de Gryon !

On fit grandement les choses,
On prit d'assaut les hôtels,
Et leurs salons grandioses,
Leurs repas substantiels.

Refrain :

Tout est à profusion,
Grâce aux bons soins de ces dames,
Les Vaudoises de Gryon !

Elles ont conduit chez elles,
Dans le chalet familial,
Plusieurs de nos jouvencelles
Qui trouvaient un doux bercail !

Refrain :

Bon logis, affection,
Voilà ce qu'offraient ces dames,
Les Vaudoises de Gryon !

¹⁾ Né en 1788, mort en 1864.